

Vol. 28 n°38 Edmonton, semaine du 21 au 27 octobre 1994 12 pages 60¢

Pour en savoir plus sur le Rond-Point...

Lire pages 2 et 3

Où se tiendra la Fête franco-albertaine 1996?

À lire en page 4

• *Référendum sur l'indépendance*

Il faut parler aux Québécois, aux anglophones et aux Franco-Albertains

CAROLE THIBEAULT

EDMONTON — Les Franco-Albertains se sentent directement concernés par la décision que prendront les Québécois lors du prochain référendum sur l'indépendance et ils sont prêts à s'ingérer dans le processus. C'est du moins ce qui est ressorti de l'atelier portant sur les enjeux de ce référendum tenu dans le cadre du Rond-Point.

«Si nous perdons notre statut officiel comme groupe linguistique, que nous perdons les droits qui nous sont reconnus aujourd'hui en vertu de la Charte canadienne ou en vertu de la Loi sur les langues officielles, c'est que nous sommes directement affectés et nous avons des intérêts à défendre», a déclaré Me Michel Bastarache, expert invité à la rencontre.

Plus d'une soixantaine de personnes ont assisté à l'atelier. En général, les participants ont conclu que l'ACFA avait raison de vouloir parler à la population québécoise. Ils estimaient qu'il faut également sensibiliser et informer tant les anglophones de l'ensemble du Canada que la communauté franco-albertaine elle-même.

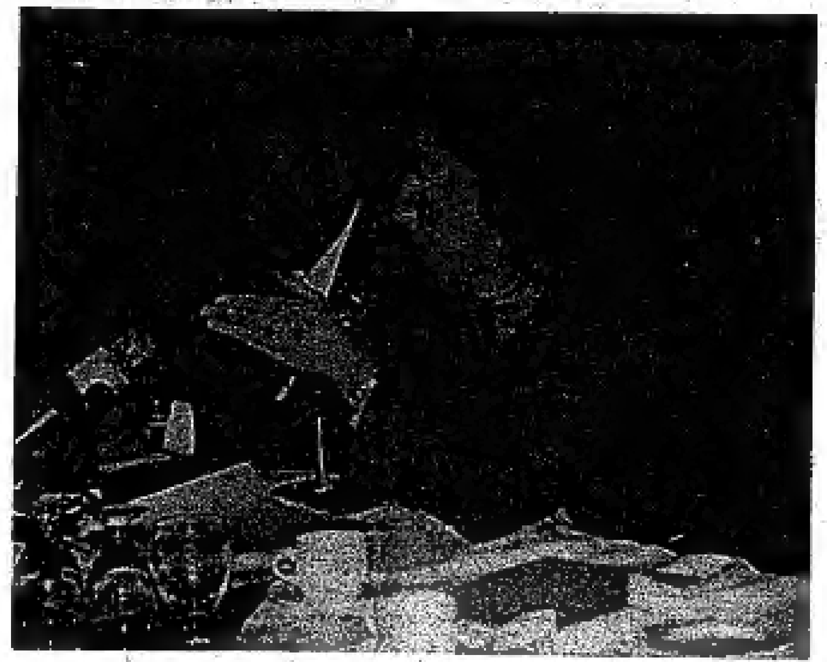


Photo: Carole Thibeault

Mes Michel Bastarache et Mary Moreau étaient experts invités lors de l'atelier sur le référendum québécois.

Comme l'a expliqué Paul Dubé, professeur à l'Université de l'Alberta, beaucoup de gens vivant à l'extérieur du Québec comprennent mal la frustration du Québec. «Une des choses qu'on pourrait faire dès maintenant, c'est d'essayer d'éduquer notre population francophone pour éviter qu'on reproduise en 1994-1995 l'hystérie anti-Québec qu'on a connue un peu partout dans l'Ouest lors du dernier référendum», a-t-il suggéré.

Yves Chouinard, ex-vice-président de l'ACFA provinciale, a bien résumé ce que plusieurs autres intervenants ont proposé: «Je suis d'accord pour qu'on dise aux Québécois que nous craignons pour notre avenir s'ils s'orientent vers l'indépendance, a-t-il dit. Mais je pense qu'il faut aussi très fortement dire au Canada anglais et aux gouvernements, «si vous étiez capables de comprendre les besoins réels de la francophonie au Canada et au Québec, il n'y en aurait pas de problème. Alors, grouillez-vous et faites quelque chose de positif!».

Claudette Roy, directrice adjointe à l'école Maurice-Lavallée, a quant à elle mentionné qu'il faut faire savoir aux Québécois qu'il existe des francophones à l'extérieur du Québec. «Ce n'est pas nous qui allons voter à ce référendum et ce n'est pas le Canada anglais».

Le président de l'ACFA, Paul Denis, qui parlait déjà d'une intervention en sol québécois au lendemain de l'élection du Parti québécois, a affirmé que ces nouvelles suggestions seraient prises en considération et qu'elles venaient ajouter à la stratégie déjà établie.

La culture franco-canadienne sera examinée à la loupe

MICHEL BOUCHARD

EDMONTON — Tout être humain baigne dans un univers culturel qui est devenu, selon le professeur Joseph Melançon, son milieu naturel d'existence. La culture est très souvent intangible. Une cinquantaine d'universitaires et de chercheurs du Canada tout entier se réuniront néanmoins les 27, 28 et 29 octobre, pour tenter de mieux définir les pratiques culturelles franco-canadiennes. Ils procéderont à cet exercice dans le cadre du 14e colloque annuel du Centre d'études franco-canadiennes de l'Ouest, qui aura lieu à la Faculté Saint-Jean.

La culture ne se limite pas à la littérature et aux beaux-arts. Elle englobe aussi les rituels, les coutumes, les habitudes, les pratiques et tous les autres usages qui encadrent la vie en société. Le professeur Gilles Cadrin, un des organisateurs du colloque, explique que «par le passé, les colloques du CEFCO se sont souvent orientés vers la littérature, le produit raffiné de la culture. Cette fois-ci, on examinera les pratiques culturelles qui, en réalité, composent la vie de tous les jours. Les pratiques culturelles sont l'expression intime d'un peuple si on admet le fait qu'elles sont le miroir qui aide à la compréhension d'un peuple, de ses valeurs, de son mode de vie... »

Le CEFCO tentera de cerner ce qui particularise la communauté francophone de l'Alberta et ce qui la rattache à la francophonie canadienne et internationale. «On a toujours dit que le francophone de l'Ouest était un être anonyme, lance le professeur Cadrin. Il parle la langue anglaise aussi bien que le français. Il ne s'identifie pas et ne se distingue pas. Mais quand on rentre dans son intimité, c'est-à-dire dans ses façons de faire à la maison et en groupe, ses façons de penser, de concevoir

suite en page 2

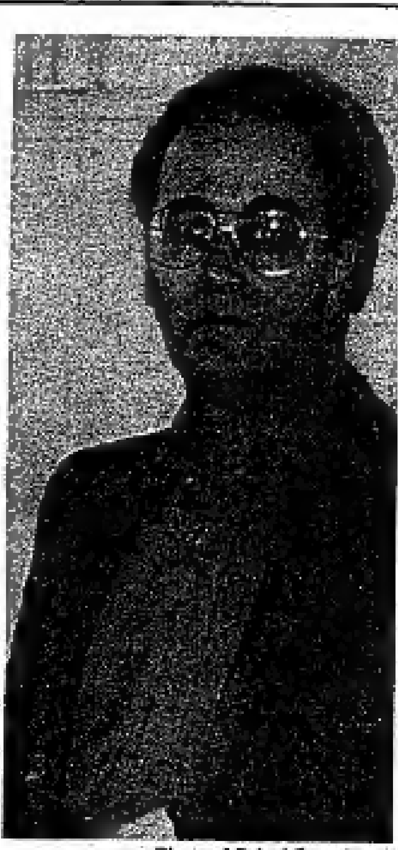


Photo: Michel Bouchard

Le professeur Gilles Cadrin

Les juristes veulent leur part

CAROLE THIBEAULT

EDMONTON — Pour la première fois depuis sa fondation, l'Association des juristes d'expression française de l'Alberta (AJEFA) a tenu son assemblée générale annuelle à huis clos cette année. Plusieurs points à l'ordre du jour portaient sur la nouvelle Entente Canada-communauté et les juristes ont préféré en discuter en privé.

À la sortie de la réunion, la présidente Me Michèle Stanners de Calgary, a déclaré que la table de concertation provinciale, à laquelle l'AJEFA prend habituellement part, est devenue une priorité car c'est là qu'on établit les projets prioritaires qui recevront du financement au cours de l'année.

Cette décision signifie donc que les juristes ont l'intention de profiter eux aussi de la manne? «Oui, absolument, affirme Me Stanners. Ça fait trois ans qu'on oeuvre, deux ans qu'on est subventionné par le PACDLO (Programe d'aide aux communautés de langue officielle), qu'on reçoit un octroi de 48 000 $. On a une programmation très bien définie, à long terme et à court terme. Alors, on a l'intention de continuer.»

Les juristes veulent, entre autres, développer davantage leur réseau dans la province. Déjà, ils ont fait installer une ligne téléphonique «1-800» pour se rendre plus accessibles. «Ça met les francophones qui ont besoin d'aide juridique en contact avec les avocats de langue française», explique la présidente. Le directeur exécutif de l'association, Patrick Curti, se rend également en région pour assurer la formation d'un bon réseau.

De plus, l'AJEFA a effectué la traduction de brochures traitant de différents sujets tels la rédaction d'un testament. Elle veut aussi traduire le *Court House Education Program*, auquel près de 10 000 jeunes dont 2500 francophones participent. Ce programme a pour but d'initier les jeunes au système juridique canadien. On aimerait également embaucher quelqu'un pour animer ce programme dans les écoles à Calgary et, plus tard, à Edmonton.

Les juristes ont aussi profité de leur assemblée annuelle pour élire un nouveau conseil d'administration. Il s'agit de Michèle Stanners (présidente), Roxanne Stanners (vice-présidente), Myron Tétreault (trésorier), Michèle Kruchten (secrétaire), Pierre Lamoureux, Barbara Burn et Mary Moreau.



Photo: Carole Thibeault

À l'occasion de leur assemblée annuelle, les juristes ont reçu la conférencière invitée, l'honorable Joanne B. Veit, juge à la Cour du banc de la Reine de l'Alberta. Mme la juge a parlé de la récente décision de la Cour suprême du Canada, le jugement Tran, permettant à un accusé ne comprenant pas langue utilisée au tribunal d'obtenir les services d'un interprète.

Les prix d'excellence



Photos: Carole Thibeault

CAROLE THIBEAULT

EDMONTON — Le grand banquet de samedi soir a été l'occasion de remettre les prix d'excellence de l'ACFA à ceux qui se sont démarqués dans différents domaines. Le prix Maurice-Lavallée a pris tout particulièrement son sens cette année, année de l'obtention de la gestion scolaire, puisqu'il reconnaît la contribution de personnes qui oeuvrent pour l'éducation française. Vital Ouellette, Louis Desrochers, France Levasseur-Ouimet, Claudette Roy et Denis Tardif sont les récipiendaires de ce prix. André Boudreau et soeur Alice Trottier ont reçu le prix Eugène-Trottier. Ce prix est décerné en reconnaissance de la contribution à la visibilité des Franco-Albertains. Le prix Marguerite-Dentinger souligne quant à lui les efforts en matière de développement communautaire. Marie Lavoie a mérité ce prix pour son travail au sein des Tisserandes de Saint-Isidore. Enfin, le prix Ami de la communauté franco-albertaine a été remis à Michel Bastarache du Nouveau-Brunswick. Cet avocat a conseillé les francophones de l'Alberta lors de la cause Mahé et a été à l'origine de la conclusion de l'entente Canada-communauté.

Les Scouts fêtent l'Halloween

MEDLEY — Les Scouts Voyageurs organisent une soirée d'Halloween, le samedi 29 octobre, dans le but de financer leurs activités.

La soirée-bénéfice, ouverte aux personnes de 18 ans et plus, débutera à 19h par un souper au spaghetti suivi d'une danse costumée à 21h. Les participants auront également la chance de gagner des prix de présence dont une fin de semaine de ski dans les Rocheuses.

La soirée se tiendra au Norliter situé sur la base militaire et les billets seront en vente à l'entrée. Un service de transport sera également disponible en fin de soirée pour les résidents de la région de *tri-town*. Pour de plus amples informations, on peut communiquer avec Sylvie au 594-2392 après 17h.



Collection Paillard, Edmonton, Archives provinciales de l'Alberta, photo P 776.

***Citrouilles sur une ferme au sud-est de l'Alberta en 1920.** Des pépons de si grandes dimensions ont été obtenus grâce à l'introduction de l'irrigation.*



Cette chronique est préparée par Claude Roberto des Archives provinciales.

La culture franco-canadienne sera examinée à la loupe

suite de la page 1

ne serait-ce que le fonctionnement d'une association ou d'une rencontre paroissiale ou familiale, c'est là qu'on s'aperçoit que les Canadiens français de l'Ouest ont des pratiques culturelles qui les distinguent des autres groupes, qui les distinguent même des groupes francophones solidement établis comme au Québec.»

Le colloque sera inauguré le jeudi avec une conférence de Joseph Melançon, professeur de renommée internationale de l'Université Laval. Le grand public est invité à y assister. Le colloque se terminera par une table ronde qui fera la synthèse de la fin de semaine et par le lancement du film documentaire intitulé *Panorama littéraire de l'Ouest canadien*.

Les communautés francophones de l'Alberta ont contribué à la culture de toute la francophonie. Le professeur Cadrin cite l'exemple des premiers habitants de Plamondon, immigrants francophones des États-Unis qui ont enrichi le folklore canadien-français. Ils ont inventé des chansons et ont commencé à construire leur propre folklore avec des légendes basées sur des faits historiques. «On ne crée pas une culture de toutes pièces, mais on bâtit sur ce qui existe déjà et on y en ajoute, explique-t-il. Les gens bâtissent. Ils vont peut-être abandonner certaines croyances et pratiques, mais, en tant que francophones, ils vont en adopter d'autres et même en créer. C'est dans ce sens qu'on peut parler d'évolution de pratiques culturelles, car s'il y a quelque chose qui n'est pas figé dans la vie, ce sont bien les pratiques culturelles.»

• *L'assemblée générale de l'ACFA*

Un événement sans surprises

PASCALE BRENIEL

EDMONTON — Comparativement à l'an dernier, alors que l'élection d'un président avait suscité beaucoup d'intérêt, l'assemblée générale de l'ACFA ne comportait, cette année, pas grand suspense.

Trois membres de l'exécutif terminaient leur mandat. Trois autres ont été nommés. Puisque le nombre de candidatures n'excédait pas le nombre de sièges disponibles, il n'y a pas eu d'élections. Reed Gauthier de Plamondon, Louisette Villeneuve d'Edmonton et Laurent Conard de Lethbridge remplacent donc Yves Chouinard de Calgary, Larry Lynch de Jean-Côté et Jean Bergeron de Saint-Isidore. M. Conard hérite d'un mandat d'un an, ses deux collègues, d'un mandat de deux ans. Le mandat du président, Paul Denis, a lui aussi été reconduit.

Dans son rapport, M. Denis a passé en revue les différents dossiers auxquels l'ACFA consacre ressources financières et énergie. Il s'est félicité, notamment, de la signature de l'Entente Canada-Communauté et de l'obtention de la gestion scolaire.

Le président a également fait quelques commentaires sur le contexte politique actuel, soulignant qu'il voyait d'un bon oeil la présence des libéraux à Ottawa. Il a également parlé de la menace que constituent, à ses yeux, réformistes, bloquistes et péquistes.

Ces commentaires ont d'ailleurs déplu à une membre



Photo: Michel Bouchard

Normande Bouchard

de Rivière-la-Paix. «Pourquoi mêlez-vous le Québec avec nous autres?, s'est exclamé Normande Bouchard. Occupez-vous de notre peuple. Les Québécois se sépareront s'ils le veulent!» Mme Bouchard a demandé que les propos de M. Denis sur la question de l'indépendance du Québec soient retranchés du rapport du président, une requête que l'assemblée a rejetée.

L'association termine l'année avec un très léger surplus et ce, en dépit des difficultés financières éprouvées par Le Carrefour et *Le Franco*, qui lui appartiennent tous deux. La librairie termine en effet l'année avec un déficit de près de 10 000 $, ce qui constitue une amélioration par rapport au 42 000 $ de 1993. La situation financière du journal s'est, au contraire, détériorée puisque son déficit annuel était de plus de 61 000 $ au 30 juin, comparativement à un peu moins de 9000 $ à la même période l'an dernier.

Un participant a d'ailleurs demandé si on avait déjà songé à céder le journal à une compagnie privée pour 1 $. Le président a répondu que personne ne s'était jamais montré intéressé à acquérir *Le Franco*. Il a rappelé que la publication d'un journal en milieu minoritaire n'est pas une entreprise rentable.

Les autres questions à l'ordre du jour ont suscité peu de réactions. Le père Antoine Bugeaud, de Saint-Albert, a déploré l'absence de produits en français (dépliants touristiques, souvenirs, etc.) dans les commerces et les établissements de services de la région de Jasper. Il a également raconté s'être plaint à la direction du parc de la piètre qualité du français sur les affiches bilingues. La direction du parc —qui, incidemment, vient de recevoir un certificat du Commissariat aux langues officielles pour ses efforts en ce sens— lui aurait répondu que des correctifs avaient été apportés.

Léo Boileau, de Calgary, est également intervenu à quelques reprises à propos de questions financières. «Vous me faites penser au Vatican qui est riche alors que les régions sont pauvres comme Job!», a-t-il lancé après la présentation des états financiers. L'ex-présidente de l'ACFA, France Levasseur-Ouimet, a répliqué que les régionales reçoivent du financement au prorata de leur nombre de membres et profitent du travail accompli par l'association provinciale.

Sur le bout de la langue

Annie Bourret (APF)

Cessez de jouer au chat et à la souris

Anciennement, le mot **ordinateur** signifiait «Dieu qui met de l'ordre dans nos vies». IBM-France a remplacé calculateur, qui était la traduction acceptée pour «computer», par ordinateur en 1954. Etant donné l'influence de l'informatique dans nos vies, le terme était prédestiné!

Avec l'avènement de l'**autoroute électronique**, l'influence d'une technologie principalement développée en anglais se fait lourdement sentir en français. Pensons à tous ces «freenets» qui se développent un peu partout au pays, et pour lesquels on n'a que **réseaux** ou **libertels** en français. Tout de même, avec un peu de discipline, on peut arrêter de jouer au chat et à la souris en informatique, et prendre l'habitude de **cliquer sa souris** en bon français. Pour ce faire, sauvegarder ce qui suit dans vos fichiers personnels.

Certains mots français corrects se rapprochent des termes anglais de l'informatique, parce que la forme française existe déjà. Ils sont faciles à mémoriser, par exemple **pointer, pointage, cliquer et cliquage**. Mais les verbes franglais comme «loader», «downloader» et «uploader» sont quasiment vissés dans nos cerveaux. Pourtant, ils n'ont rien à voir avec leurs équivalents en français, qui sont **charger** et **télécharger** (la «direction» de la transmission des données importe moins en français). De même pour les programmes: on ne les «runne» pas, on les **exécute**. Une autre erreur courante est «entrer des données», ou même «les rentrer». L'expression correcte est **saisir** les données.

Les sigles de l'informatique ont envahi le français et sont couramment acceptés. Le **CD-ROM** (prononcé «cédéromm» et non «cidiromm») s'emploie en français correct. Il a même donné un nouveau mot, le **cd-romalogue**, formé par une soudure entre les mots cd-rom et catalogue. Le cd-romalogue désigne un catalogue informatisé pour commander par la poste. La création des mots **informatique** et **modem** ressemble à celle de cd-romalogue. Né en 1962, le mot **informatique** vient de information et automatique. Quant au sigle **modem**, il dérive de deux mots qui expliquent sa fonction de MODulateur et DEModulateur d'information (on transforme l'information numérique des ordinateurs en sons, pour la transmettre par téléphone).

WYSIWYG ou What You See Is What You Get. En français, cela s'appelle **EET** ou **Equivalence écran-tirage** (tirage, dans le sens d'impression sur papier). Pour terminer, ne croyez pas que la création de termes informatiques se fait toujours en anglais. L'ensemble des services informatiques fournis par un réseau, en anglais «telematics», a été emprunté à télématique.

Petit lexique pratique

Les puces, ça mord pas toujours!

chip	une puce
software	un logiciel
bug	un problème
cursor	un curseur
driver	un lecteur de disquette
screen	un écran
keyboard	un clavier
key	une touche
file	un fichier
directory	un répertoire
scroll menu	un menu déroulant
spread sheet	une feuille de calcul
image digitizer	un numériseur d'images
icon	une icône
meg	un meg (méga-octet)
igitizer	un numériseur d'images

Victor Goldbloom est de passage en Alberta

MARIE-JOELLE DRIARD et CAROLE THIBEAULT

JASPER - C'est par sa volonté et ses efforts d'accueillir les visiteurs canadiens dans les deux langues officielles que le parc national de Jasper a été sélectionné comme récipiendaire d'une mention d'honneur pour l'année 1993.

Le programme des Mentions d'honneurs a été instauré en 1992 par le Commissariat aux langues officielles afin de mettre en relief les institutions fédérales qui ont su favoriser la mise en oeuvre de la Loi sur les langues officielles. Le parc national de Jasper a été choisi, ainsi que six autres institutions canadiennes, parmi quelque 180 organismes en candidature. L'embauche d'employés utilisant les deux langues officielles, les services offerts au public ainsi que la disponibilité et la courtoisie sont certains des critères de sélection.

De passage à Jasper le 13 octobre, le commissaire aux langues officielles, Victor

suite à la page 9

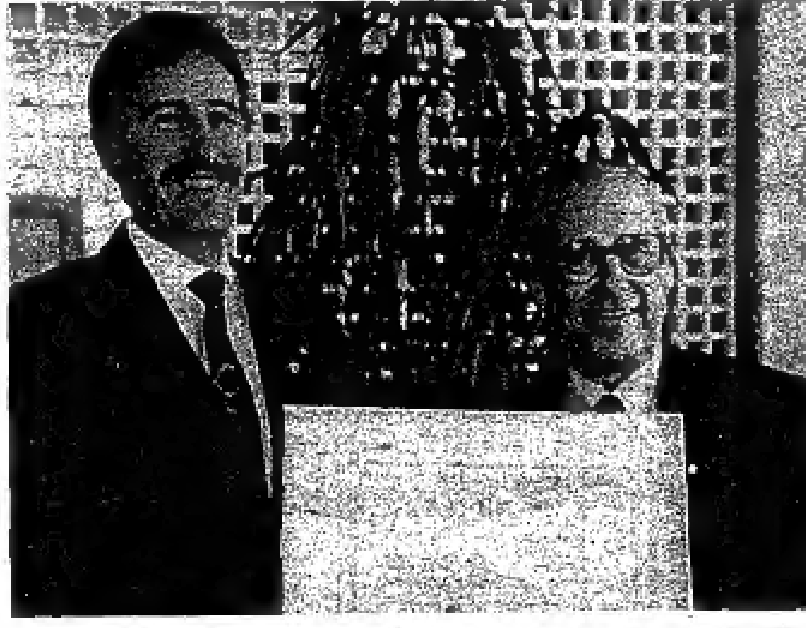


Photo: Marie-Joëlle Driard

Michel Audy et Victor Goldbloom

• Billet •

Responsabilité individuelle et responsabilité gouvernementale

La cure d'amaigrissement du gouvernement albertain se poursuit. Après la privatisation des magasins d'alcool et des bureaux des véhicules, on songe à transférer au secteur privé toute une série de services. Ainsi, l'ouverture de prisons «privées», que le gouvernement qualifiait d'hypothétique il y a six mois, n'est plus qu'une question de temps. Le créancier qui voudra récupérer son dû devra vraisemblablement engager bientôt son propre huissier.

Les entreprises pourraient veiller elles-mêmes au respect des normes de protection environnementales. Pourquoi, à ce compte, ne pas confier au loup la surveillance du troupeau de moutons? L'éleveur n'aurait plus à acheter et à nourrir un chien de berger. Quelle aubaine!

La logique des conservateurs albertains est simple, pour ne pas dire simpliste. Cédons au secteur privé le plus grand nombre de services et de responsabilités possible; la taille de l'appareil gouvernemental et le coût de son fonctionnement en seront d'autant réduits. Le déficit diminuera. Le gouvernement de Ralph Klein aura tenu promesse.

Dans cet univers, prononcer les mots «hausse d'impôts» tient du blasphème. Pourtant, les frais d'utilisation et les réductions de services —services, qu'il faut aller chercher ailleurs— sont autant de taxes déguisées.

La dernière trouvaille du gouvernement Klein à ce chapitre consisterait à refiler au «responsable» d'un accident la facture des frais médicaux de la victime. Si elle est adoptée, cette proposition se traduira par une hausse importante des primes d'assurance et par une augmentation des poursuites. Les contribuables payeront d'une façon ou d'une autre et probablement plus que moins.

Évidemment, le système actuel permet à certains irresponsables de s'en tirer facilement. Mais il assure également à tous un traitement égal. Et le rôle de l'État dans notre pays n'est-il pas, en partie du moins, d'atténuer les écarts en aidant ses citoyens plus démunis?

Le changement proposé suggère également qu'il y a nécessairement un «responsable», un «coupable» qui doit payer pour son erreur ou sa négligence. Plusieurs se demandent qui seront les prochains «coupables» si le gouvernement pousse plus loin son raisonnement. Les fumeurs devront-ils payer la note lorsqu'ils sont traités pour des problèmes respiratoires? Les bourreaux de travail seront-ils tenus responsables de leur épuisement professionnel? Et qu'en sera-t-il des bébés nés trop petits parce que leur mère est mal nourrie? Nous avons des choix à faire, en tant que société, et la réduction du déficit ne doit pas être le seul élément considéré dans cette réflexion.

Pascale Bréniel

• *Fête franco-albertaine 1996*

Saint-Paul ou Fort McMurray?

PASCALE BRÉNIEL

EDMONTON — Deux communautés francophones veulent être l'hôte de la Fête franco-albertaine de 1996. Des représentants des ACFA régionales de Saint-Paul et Fort McMurray ont donc présenté leur dossier de candidature au comité de planification de la fête. Tous deux avaient recueilli des appuis divers d'organisations, d'élus et de commerçants de leur localité.

Yves Caron, responsable du dossier culturel à l'ACFA provinciale, souligne que c'est la première fois que deux régions sont en lice. Il trouve cette situation particulièrement stimulante.

Jean-Luc Simard, de l'ACFA de Fort McMurray, raconte que l'idée d'accueillir la Fête franco-albertaine est venue à la suite de la rencontre du bureau des présidents de l'ACFA dans sa ville, au printemps dernier. «Les gens nous ont dit: «Pourquoi vous n'organiseriez pas la fête?»», relate-t-il. L'idée a fait son chemin.

M. Simard fait valoir que Fort McMurray a une bonne capacité d'accueil. Elle regroupe dix hôtels, trois terrains de camping, une cinquantaine de restaurants et environ 400 commerces. Les responsables veulent organiser la fête sur l'île MacDonald, une île à vocation récréative située à l'intérieur des limites de la ville. On y retrouve des terrains de tennis, de balle lente et de golf ainsi qu'une très grande salle de spectacles, un restaurant et une cafétéria.

Jean-Luc Simard pense que si les organisateurs proposent une bonne programmation, les gens seront prêts à se déplacer jusqu'à Fort McMurray. Il compte obtenir l'appui de Suncor et Syncrude, les deux compagnies qui exploitent les sables bitumineux de la région. Il aimerait présenter, en plus des artistes locaux, un «gros nom». «On voudrait aller chercher quelqu'un comme André-Philippe Gagnon, précise-t-il. Il pourrait donner un spectacle bilingue; ça permettrait d'attirer aussi les anglophones qui pourraient s'intégrer à la fête.»

Les gens de l'ACFA de Saint-Paul ont une vision un peu différente de la fête et de ses retombées potentielles. Environ le tiers de la population de Saint-Paul parle français. À cela, il faut ajouter les résidents de villages environnants comme Saint-Édouard, Mallaig et Saint-Vincent.

«On a besoin de re-sensibiliser les francophones de chez nous à l'importance de vivre en français, de développer la fierté, chez les marchands locaux, explique Jean-François Coulombe. Il y a des tas de commerces où on pourrait se faire servir en français, mais tout se passe en anglais.» Puisque, physiquement, la ville de Saint-Paul est très compacte, M. Coulombe pense que la présence momentanée de beaucoup de francophones sera très remarquée et aura un impact positif.

De plus, pour la communauté, 1996 sera une année importante, puisqu'on célébrera le centenaire de la fondation de la colonie de Saint-Paul-les-Métis. «Il est important d'en profiter pour rappeler le rôle que les francophones ont joué dans l'histoire, commente le porte-parole de l'ACFA régionale. Nous voulons aussi célébrer la diversité. On a approché les Ukrainiens, par exemple, et les Métis, qui, à l'origine, étaient aussi des francophones. On veut renouer avec eux.»

Les représentants de Saint-Paul et de Fort McMurray attendent une réponse dans la première quinzaine de novembre. Jean-François Coulombe affirme qu'advenant un refus, la communauté de Saint-Paul ne serait pas intéressée à obtenir

suite à la page 11





Directrice: Pascale Bréniel
Adjointe administrative et responsable de la publicité: Micheline Brault
Journalistes: Carole Thibeault et Michel Bouchard
Graphiste: Linda Lavoie
Correspondant national: Yves Lusignan, Association de la presse francophone

Correspondants régionaux

BONNYVILLE: Lucie Lavoie
CALGARY: Jacques Girard et Alain Bertrand
CENTRALTA: Julie Bouchard-Dallaire et Lucienne Brisson (Saint-Albert)
FORT McMURRAY: Jean-Luc Simard
GRAND-CENTRE: Kathleen Bouchard
JASPER: Marie-Joëlle Driard
LETHBRIDGE: Adjoa Savage
PLAMONDON: Lina Labonté
RIVIÈRE-LA-PAIX: Sophie Savoie (Saint-Isidore) et Noëlla Fillion (Donnelly)
SAINT-PAUL: Jean-François Coulombe et Jean Perron

APF Association de la presse francophone





Le Franco est membre de l'Association de la presse francophone.
Au niveau national, il est représenté par l'agence de publicité OPSCOM.
Il est imprimé par CENTRALWEB Colorpress, à Edmonton.

Courrier de deuxième classe — Enregistrement 1881.

Pour s'abonner, remplir le coupon publié à la fin de ce numéro.

Prière d'adresser toute correspondance comme suit:

Le Franco
8923, 82e Avenue • Edmonton (AB) • T6C 0Z2
Téléphone: (403) 465-6581 • **Télécopieur:** (403) 465-3647

Projet spécial de correspondance au pavillon La Vérendrye

ADJOA SAVAGE

LETHBRIDGE — «Aurevoir Yochi! Aurevoir Albert! Bon voyage et à bientôt!», ont dit les élèves de Monia Gaudreault et Louis Harvey à leurs mascottes qui sont parties en voyage. À l'instar de Bufflon, la mascotte de la classe 1-2-A de l'école élémentaire Notre-Dame de Bonnyville, les deux mascottes voyageront par la poste pour rendre visite à d'autres écoles francophones du Canada.

Il s'agit d'un projet spécial de correspondance que les deux enseignants du pavillon La Vérendrye sont en train d'effectuer. C'est une idée qui provient du stage de formation organisé par l'Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF) auquel ils ont assisté l'été dernier à Québec.

Ce projet veut que des classes d'écoles francophones choisissent un animal représentatif de leur région, d'où Yochi l'Albertosaure de la classe de Monia (1re et 2e année) et Albert l'Albertosaure de la classe de Louis (3e à 7e année). Équipées d'un passeport et d'un journal de bord dans leur sac à dos, les mascottes se rendent dans d'autres écoles francophones ailleurs au pays. Il s'agit d'un projet d'envergure nationale auquel 35 écoles participent.

Une fois arrivés à une des destinations de leur itinéraire, Yochi et Albert enverront une carte postale à leur classe et les élèves pourront entreprendre une correspondance avec les enfants de l'école visitée.

Le but principal de ce projet est de permettre aux élèves de créer des liens d'identification et d'appartenance à la culture francophone avec des élèves d'autres régions du Canada. Ils pourront étudier la géographie en suivant sur la carte l'itinéraire de leur mascotte. La correspondance leur permettra de perfectionner leur français écrit. D'autres projets spéciaux peuvent s'ajouter comme, par exemple, la production d'un vidéo pour aider les mascottes à décrire plus facilement leur classe de départ.

Que les élèves de Monia et de Louis sont excités! Ils ont hâte de recevoir du courrier et la mascotte d'une autre école. Quelle idée formidable! Il s'agit vraiment d'un projet concret pour favoriser l'ouverture d'esprit chez les enfants.

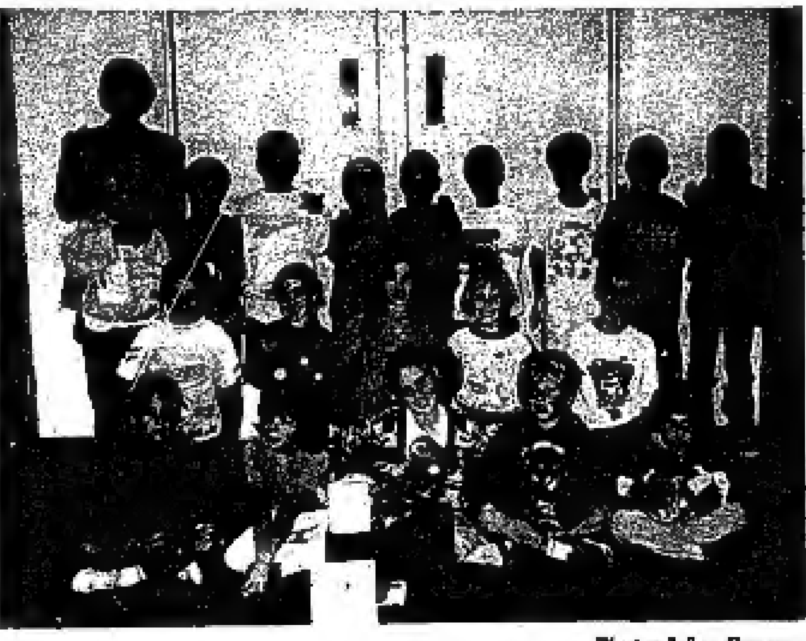


Photo: Adjoa Savage

Monia (au fond à gauche) et sa classe disent aurevoir à Yochi.

La saison de soccer intérieur commence

EDMONTON — L'équipe de soccer CSF/French Connection a clôturé sa deuxième année d'activités avec la *Edmonton Soccer Association*. Les performances des joueurs de cette année ont été très satisfaisantes. Le French Connection a pris la troisième position au classement final de sa division qui comptait huit équipes. Les joueurs sont maintenant prêts à démarrer la saison de soccer intérieur 1994-1995. L'équipe est inscrite dans la deuxième division de la ligue L.A.S.A. (*Latino-American Soccer Association*). Les matches se joueront les samedis après-midi au centre Kinsmen. Malheureusement, certains joueurs ne peuvent poursuivre la saison d'hiver avec le club. L'équipe a donc besoin de nouveaux joueurs francophones et francophiles âgés de 17 ans et plus. On peut communiquer avec Arnaud au 465-8986.

Transports Canada Aviation — Transport Canada Aviation

AVIS PUBLIC

TRANSPORTS CANADA RECHERCHE DES STAGIAIRES POUR DES POSTES EN CONTRÔLE DE LA CIRCULATION AÉRIENNE.

Transports Canada tiendra des séances d'information sur le contrôle de la circulation aérienne, domaine où l'on peut connaître une carrière enrichissante qui offre de nombreux avantages. Ces séances auront lieu en anglais à l'endroit suivant :

- **Edmonton (Alberta),** Convention Inn South, 4404, Calgary Trail, le samedi 22 octobre à 13h.

Des membres de la profession seront présents à ces séances.

EXIGENCES

- Diplôme d'études secondaires
- Bonne santé
- Motivation, vigilance
- Disponibilité pour déménager en cas de mutation

FORMATION

- Huit mois à l'Institut de formation de Transports Canada (IFTC) à Cornwall.
- Formation additionnelle dans votre région, d'une durée de trois à vingt-quatre mois, selon l'endroit.
- Allocations de formation commençant à 350 $ par semaine.

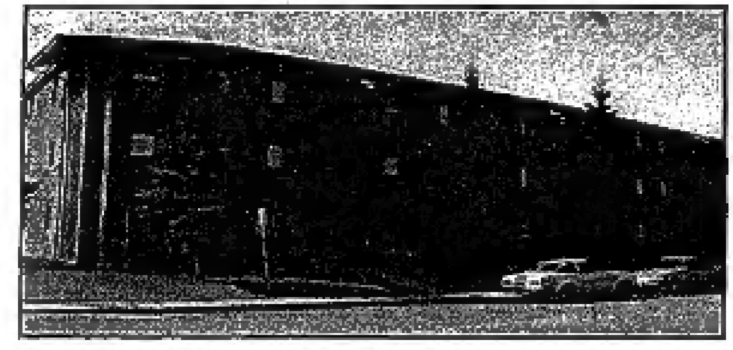
Si vous désirez en savoir davantage sur la possibilité de faire carrière dans les Services de la circulation aérienne, présentez-vous à la séance d'information dans la région la plus près de chez vous, ou téléphonez au 1-800-667-INFO (1-800-667-4636) pour obtenir de plus amples renseignements.

Transports Canada favorise l'équité en matière d'emploi.

Canada



OCCASION D'INVESTIR À SASKATOON, SK



PEARSON PLACE
Pearson Place, n° 9
SASKATOON (SASKATCHEWAN)

Prix de vente minimum acceptable: 430 000 $

N° de Référence: 32 563 587

- Aucune réglementation des loyers
- Assurance hypothécaire LNH couvrant jusqu'à 85 % de la valeur de la propriété (pour les acheteurs admissibles)
- 1 immeuble de 3 étages avec ascenseur
- 30 appartements : 1 - studio, 12 - une chambre, 17 - deux chambres
- Réfrigérateur, cuisinière et climatiseur mural dans chaque logement
- 30 places de stationnement revêtues en dur et munies d'une prise de courant
- 3 laveuses et 3 sécheuses
- Près des magasins, des écoles, de parcs et des lignes d'autobus
- Total du revenu mensuel possible : 10 175 $

Date limite: Les propositions doivent parvenir au bureau de la SCHL au plus tard le 26 octobre 1994 à 14 h, heure de Saskatoon.

N.B.: Le Vendeur ne négociera qu'avec l'auteur de la proposition qu'il juge la plus intéressante. Si aucun accord de vente n'est conclu avec ce dernier, le Vendeur entamera des négociations avec l'auteur de la proposition qui s'est classée au deuxième rang.

Pour avoir des renseignements détaillés, veuillez téléphoner ou écrire sans tarder à :

La société canadienne d'hypothèques et de logement
Succursale de Saskatoon
119, 4e avenue sud, bureau 301
B. P. 1107, Saskatoon (Saskatchewan) S7K 3N2
À l'attention de : M. Barry McGugan (306) 975-4036



La SCHL collabore avec tous les paliers du gouvernement, l'industrie et la société afin d'aider les Canadiens à se loger.

PRÉSENTATIONS PUBLIQUES

À LA FACULTÉ SAINT-JEAN
DANS LE CADRE
DU QUATORZIÈME COLLOQUE ANNUEL
DU CENTRE D'ÉTUDES FRANCO-CANADIENNES
DE L'OUEST

• LE JEUDI 27 OCTOBRE À 19H30, SALLE 03 •

Conférence du professeur **Joseph Melançon**
de l'Université Laval
«La problématique des pratiques culturelles»
La conférence sera suivie d'un vin d'honneur offert
par le Bureau du Québec

• LE SAMEDI 29 OCTOBRE, SALLE 03 •

13h15 Table ronde: J. Melançon, F. Tétu de Labsade,
D. Castillo-Durante
«Les pratiques culturelles au Canada français»

15h15 Film documentaire de Cheryl Soulodre
de l'Université de Saskatoon
«Panorama littéraire de l'Ouest canadien»

• ENTRÉE LIBRE •

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS :
Gilles Cadrin, tél.: 465-8700 ou Mireille Allaire, tél.: 465-8757

Appel d'offres concernant des travaux de rénovation extérieure

Les soumissions doivent être envoyées à l'adresse ci-dessous dans une enveloppe cachetée portant l'indication de son contenu avant 12 h, heure locale, le jeudi 3 novembre 1994 en vue d'effectuer des réparations et des modifications sur un immeuble d'appartements de 17 étages, le « Chelsea Estates », situé au 1310, 14e Av. S.-O., à Calgary :

Société canadienne d'hypothèques et de logement
a/s Ms. H. Raynier, CPM
706 - 11 Av S.-O., bureau 500
C.P. 2560
Calgary (Alberta)
T2P 2N9

Les entrepreneurs généraux pourront se procurer les plans et devis auprès de la Société canadienne d'hypothèques et de logement à l'adresse ci-dessus entre le 19 octobre 1994 et le 28 octobre 1994. Un dépôt remboursable de 100 $ sera exigé pour chaque série de plans, de documents et de devis. Le dépôt ne sera remboursé que si les plans, documents et devis sont retournés en bon état dans les 10 jours suivant l'attribution du contrat.

Les soumissionnaires doivent joindre à leur offre une garantie de soumission correspondant à 10 p. 100 de la valeur totale de l'offre sous l'une des formes suivantes :

- un cautionnement de soumission;
- un chèque certifié tiré sur une banque soumise à la Loi sur les banques ou à la Loi sur les banques d'épargne du Québec ;
- une obligation au porteur ou négociable garantie par le gouvernement du Canada.

Ces dépôts de garantie seront retenus par la Société canadienne d'hypothèques et de logement afin d'assurer l'exécution du contrat. Tous les chèques doivent être libellés à l'ordre de la Société canadienne d'hypothèques et de logement. Celle-ci n'est tenue d'accepter ni l'offre la moins élevée, ni aucune de celles qui lui seront faites.

Pour obtenir de plus amples renseignements, prière de communiquer avec M. Doug Stephenson, ingénieur responsable du projet, de la firme Keller Engineering d'Ottawa au (613) 224-1594.

Les entrepreneurs généraux et les sous-traitants intéressés sont invités à visiter les lieux à 10, h 30, le vendredi 21 octobre 1994. Les entrepreneurs doivent s'inscrire à la visite en téléphonant à M. Steve Cherewyk, à Calgary, au 292-6249.

SCHL CMHC
Question habitation, comptez sur nous

La SCHL collabore avec tous les paliers du gouvernement, l'industrie et la société afin d'aider les Canadiens à se loger.

Canada

Du golf et des frissons



Photo: Sophie Savoie

FALHER — Le 9 octobre dernier, une trentaine de francophones de la région de Rivière-la-Paix ont bravé le froid pour se payer une petite partie de golf. Le tournoi organisé au profit de la radio communautaire a été un réel succès tant pour les organisateurs que pour les participants.

Sophie Savoie

OFFICE NATIONAL DE L'ÉNERGIE

ORDONNANCE D'AUDIENCE RHW-1-94

Avis d'audience publique

Gazoduc Trans Québec & Maritimes Inc.
Demande en date du 20 septembre 1994 visant les droits de 1995

Gazoduc Trans Québec & Maritimes Inc. (« TQM » ou le « demandeur ») a présenté une demande à l'Office national de l'énergie (« l'Office » ou « l'ONÉ »), en vertu de la partie IV de la Loi sur l'Office national de l'énergie (« la Loi »), pour obtenir une ordonnance spécifiant les droits justes et raisonnables que TQM pourra facturer, à partir du 1er janvier 1995, pour le transport de gaz naturel dans ses installations pipelinières.

L'ONÉ a décidé de mener une audience écrite pour instruire la demande. Cette audience, qui sera ouverte au public, vise à recueillir les preuves et les opinions des parties intéressées par la demande.

Quiconque désire intervenir à l'audience doit déposer une intervention écrite auprès du secrétaire de l'Office et en faire parvenir une copie au demandeur aux adresses suivantes :

Monsieur Robert Heider
Vice-président
Réglementation et Marketing
Gazoduc Trans Québec & Maritimes Inc.
1, Place Ville Marie
Bureau 2220
Montréal (Québec) H3B 3M4
Téléphone : (514) 874-8811
Télécopieur : (514) 874-8888

Me Louis-André Leclerc
Lavery, de Billy
Bureau 4000
1, Place Ville Marie
Montréal (Québec) H3B 4M4
Téléphone : (514) 871-1522
Télécopieur : (514) 871-8977

Le demandeur doit fournir à chaque intervenant une copie de sa demande.

La date limite de réception des interventions écrites est le 27 octobre 1994 à midi (heure des Rocheuses). Le secrétaire publiera une liste des parties peu après cette date.

Quiconque désire simplement faire des commentaires au sujet de la demande doit déposer une lettre de commentaires auprès du secrétaire de l'Office et en faire parvenir une copie au demandeur au plus tard le 25 novembre 1994 à midi (heure des Rocheuses).

Pour tout renseignement concernant la procédure qui régira la présente audience (ordonnance d'audience RHW-1-94) ou les **Règles de pratique et de procédure de l'ONÉ** qui régissent les audiences de l'Office (documents offerts en anglais et en français), veuillez écrire au secrétaire ou téléphoner à Mélanie Gypp, Agente de réglementation, au (403) 299-3937.

J.S. Richardson
Secrétaire
Office national de l'énergie
311, 6e avenue S.-O.
Calgary (Alberta) T2P 3H2
Télécopieur : (403) 292-5503





Chronique juridique

Michèle Kruchten,
avocate chez Corbett & Company

Les contrats domestiques

Quoique par définition, le mariage est pour la vie, il peut se terminer par un divorce.

Une étude récente commandée par le ministère fédéral de la Justice révèle que 28 à 30 pour cent des mariages aboutissent à un divorce, que la durée moyenne du mariage est de dix ans, que la moitié des requérants ont des enfants dépendants et que, finalement, 60 à 64 pour cent des requêtes sont faites par des femmes. De plus, les chiffres indiquent que la très grande majorité des divorces ne sont pas contestés puisque seulement 4 pour cent passent par une audience adversative.

À la lumière de ces chiffres, il n'est pas surprenant que de plus en plus de gens fassent appel aux contrats domestiques. Les contrats domestiques peuvent servir non seulement à écarter l'application des lois sur les biens matrimoniaux mais aussi aux personnes qui cohabitent sans être mariées. Sous le vocable «contrat domestique», nous retrouvons le contrat de mariage, le contrat de séparation et le contrat de cohabitation.

Le contrat de mariage

Dans le contrat de mariage on retrouvera généralement des clauses portant sur les biens, leur inventaire, leur propriété et leur administration, sur la définition et les responsabilités quant aux dettes et sur les coûts d'entretien et de subsistance. De plus, on peut ajouter les clauses sur les responsabilités financières et autres en ce qui a trait aux enfants, aux attributions en héritage, au règlement des différends quant aux clauses du contrat, aux procédures de modification du contrat et sur la dissolution.

Le contenu peut n'avoir que les limites de l'imagination et de l'ingéniosité des parties. Par contre, les clauses prévoyant les droits de garde et de visite des enfants sont invalides.

Le contrat de cohabitation

Le contrat de cohabitation est particulièrement important puisque la loi sur les biens matrimoniaux ne s'applique pas aux personnes non mariées. Au moment de la rupture, elles peuvent perdre tous les biens pour lesquels elles ont fait des contributions financières ou autres et ainsi se retrouver dans le besoin. Le problème est d'autant plus grave lorsque des enfants sont nés de cette union.

Ces contrats comprendront habituellement des clauses semblables à celles qu'on retrouve dans les contrats de mariage mais en plus prévoiront généralement des dispositions quant aux pensions alimentaires. Pour les gens mariés, la *Loi sur le divorce* prévoit un tel soutien, ce qui n'est pas le cas pour les conjoints de fait.

Le contrat de séparation

Ces contrats règlent les droits et obligations respectifs des conjoints de fait ou mariés lors de la dissolution de l'union. Ils sont valides seulement si les conjoints sont séparés.

Le contrat de séparation est sans doute le contrat domestique le mieux connu puisqu'il précède généralement la requête de divorce. La cour, lorsqu'elle prononce le divorce, ne fait souvent que reconnaître l'entente à laquelle en sont arrivés les ex-conjoints.

Les clauses portent habituellement sur la propriété, les obligations de soutien et les droits de garde et de visite des enfants. Il est possible pour les conjoints de conclure des contrats domestiques qui les écartent des dispositions du *Matrimonial Property Act* telle que l'application des dispositions de partage.

La Cour appliquera aux contrats domestiques les règles ordinaires des contrats pour invalider ceux qui auront été le fruit de contrainte ou de l'influence indue et c'est pourquoi il est suggéré fortement aux deux conjoints d'obtenir des conseils juridiques indépendants.

Ralph Klein veut l'avis des francophones

CAROLE THIBEAULT

EDMONTON—La Calgarienne Suzanne Sawyer fait encore parler d'elle. La présidente de la French Connexion, groupe qui a pour but d'améliorer les rapports entre anglophones et francophones, dit s'être fait offrir par le premier ministre Ralph Klein de former un deuxième comité aviseur sur la situation québécoise. «M. Klein veut s'assurer qu'il est bien informé vis-à-vis la situation au Québec. Il veut s'assurer qu'il a le point de vue des Franco-Albertains, des gens qui demeurent ici», a-t-elle déclaré lors d'une entrevue accordée au *Franco*. En effet, le comité ne serait formé que de francophones de l'Alberta, «probablement de présidents d'associations provinciales», a ajouté Mme Sawyer.

Au moment d'aller sous presse, le premier ministre n'avait pas encore confirmé la nouvelle. Cependant, Suzanne Sawyer mentionne qu'elle doit le rencontrer la semaine prochaine pour définir davantage le mandat et les buts de ce comité ainsi que le nombre de personnes qui y siégeront.

Rouleauville renaît à Calgary

CAROLE THIBEAULT

EDMONTON — À l'occasion de son centième anniversaire, la Ville de Calgary a décidé de reconnaître la contribution des francophones au développement de la ville. Grâce aux pressions d'un groupe de citoyens soucieux d'embellir la ville, le conseil municipal a accepté de créer un parc dans l'ancien quartier francophone, Rouleauville. Sur le sentier qui traversera le square, les promeneurs pourront voir des plaques commémoratives bilingues racontant l'histoire des francophones.

Le square Rouleauville sera donc situé dans le quartier Mission, près du terrain du Stampede, en face de la cathédrale St.Mary's anciennement connue sous le nom de cathédrale Notre-Dame-de-la-Paix. À l'époque, le quartier Rouleauville s'étendait sur la 17e Avenue, de la 1re à la 4e Rue. Plus d'un million de dollars seront investis dans ce nouveau parc dont l'aménagement débutera au printemps.

Puisqu'elle connaissait bien l'histoire des francophones de Calgary, Suzanne Sawyer a offert son aide. «C'est un revirement de l'histoire. Le 17 mars 1904,

suite à la page 9

CRTC **Décision** Canada

Décision 94-732. MH Acquisition Inc., Calgary (Alb.) Modification de la condition de licence concernant les dépenses au titre des émissions canadiennes. «Vous pouvez consulter les documents du CRTC dans la "Gazette du Canada", Partie I; aux bureaux du CRTC; dans les bibliothèques de référence; et aux bureaux de la titulaire pendant les heures normales d'affaires. Pour obtenir une copie de documents publics du CRTC, prière de communiquer avec le CRTC aux endroits ci-après: Ottawa-Hull, (819) 997-2429, Vancouver, (604) 666-2111.»

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

---

Demande de déclarations d'intérêt

Vérificateur(trice)

Le Conseil scolaire régional du centre-nord no 4 recevra **jusqu'au 8 novembre 1994** les déclarations d'intérêt de personnes et/ou firmes qualifiées pour faire la vérification de ses livres pour l'année fiscale 1994-1995 tel que requis par la Loi scolaire de l'Alberta.

Les déclarations d'intérêt doivent indiquer le genre de vérification que le vérificateur ou la vérificatrice est prêt-e à faire et l'expérience acquise dans la vérification des livres de conseils scolaires ou autres organisme publics ou parapublics. L'année fiscale du Conseil scolaire se termine le 31 août.

Prière de contacter le soussigné pour de plus amples renseignements.

Jean-Claude Giguère
Secrétaire-trésorier
Conseil scolaire régional du centre-nord no 4
8815D - 92e Rue
Edmonton (Alberta) T6C 3P9
Téléphone: (403) 468-6440
Télécopieur: (403) 440-1631



OFFRES D'EMPLOI

Début des emplois: **1er novembre 1994**
Exigences reliées aux emplois: **être admissible aux prestations d'assurance-chômage et n'avoir jamais participé à un programme d'emploi du ministère fédéral du Développement des ressources humaines.**

• COORDONNATEUR.TRICE •
-Assister à l'organisation et la coordination de la Fête franco-albertaine 1995
-Posséder de l'expérience pertinente dans l'organisation d'événements
-Bonne connaissance de la communauté francophone
-Bon rendement dans le travail d'équipe

• COORDONNATEUR.TRICE ARTISTIQUE •
-Assister à l'organisation du secteur culturel de la fête franco-albertaine 1995
-Bien connaître le milieu communautaire et culturel franco-albertain
-Être familier.ère avec le milieu artistique

• AGENT.E DE MARKETING •
-Assister à la planification du secteur marketing de la fête franco-albertaine
-Communiquer en français et en anglais, parlé et écrit
-Expérience en relations publiques, conception d'un plan de marketing, rédaction de communiqués de presse etc., seraient un atout

Faites parvenir votre curriculum vitae dès maintenant.
A.C.F.A. régionale d'Edmonton
a/s Sophie Dupuis Graves
100, 8925 - 82e Avenue
Edmonton (AB) T6C 0Z2
Téléphone: 469-4401 • Télécopieur: 469-3997

Offre d'emploi

Coordonnateur.trice des Jeux francophones de l'Alberta

Qualifications requises
- bonnes connaissances en gestion de projets
- expérience de travail avec des bénévoles
- excellentes aptitudes de travail en équipe
- enthousiasme et énergie absolument nécessaires

Exigences reliées à l'emploi: être admissible aux prestations d'assurance-chômage et n'avoir jamais participé à un programme d'emploi du ministère fédéral du Développement des ressources humaines.

Entré en fonction: 1er novembre 1994



Faites parvenir votre demande d'emploi dès maintenant à:
Jeux francophones de l'Alberta
pièce 200, 8925-82e Avenue
Edmonton (Alberta) • T6C 0Z2
Pour informations supplémentaires: (403) 469-1344

LES SALONS DU LIVRE DU CARREFOUR





À SAINT-PAUL

19 octobre 1994 de 9h à 17h
20 octobre 1994 de 9h à 21h
21 octobre 1994 de 9h à 12h

Dans la salle Laurent-Garneau au sous-sol du Centre culturel de Saint-Paul.

À BONNYVILLE

24 octobre 1994 de 8h30 à 16h30

à l'École Nelson Heights School
Institut A.T.A. de Cold Lake

Bienvenue à tous!

Pour plus de plus amples renseignements adressez-vous à Christian au 466-1556.

Les jeux



Rouleauville renaît à Calgary

suite de la page 8

les échevins et le maire de l'époque ont signé les documents pour changer le nom des rues. Donc, tous les noms ont éventuellement été changés par des numéros ou des noms anglais. Et là, le français revient... », fait remarquer Mme Sawyer.

Elle tente présentement de convaincre la Ville de redonner aux rues leur nom original. Par exemple, la 17e Avenue redeviendrait la rue Notre-Dame. Cependant, pour des raisons de sécurité concernant les véhicules d'urgence, la Ville demeure réticente à cette nouvelle idée.

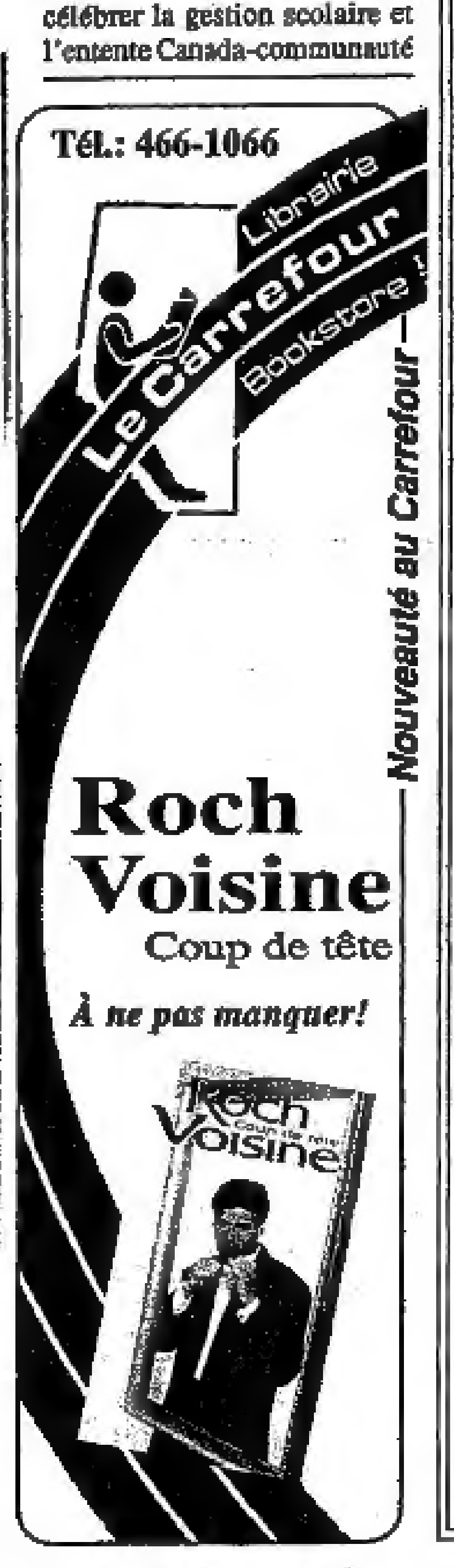
Victor Goldbloom est de passage en Alberta

suite de la page 3

Goldbloom, a remis à Michel Audy, directeur par intérim du parc national de Jasper, un certificat rendant hommage à la direction et aux employés. M. Audy a mentionné que les efforts du parc ne sont pas une fin en soi, mais plutôt un encouragement pour améliorer encore davantage les services bilingues.

Profitant de sa visite en Alberta, M. Goldbloom est venu célébrer la gestion scolaire et l'entente Canada-communauté avec les Franco-Albertains lors du Rond-Point. Dans son discours de vendredi soir, il a brossé un tableau de la situation de la gestion scolaire dans chaque province du pays, insistant sur le fait que certaines d'entre elles sont toujours dans l'illégalité. «Il y a un progrès qui n'est pas encore parfait, a-t-il déclaré. Il faudra continuer la lutte, il faudra aller jusqu'au bout afin de rendre le système aussi satisfaisant que possible». Après avoir félicité la communauté franco-albertaine pour ses dernières réussites, M. Goldbloom a rappelé qu'il est toujours prêt à appuyer leurs revendications.

Enfin, le commissaire s'est également rendu à Calgary, le 12 octobre, pour souligner le 25e anniversaire de l'immersion française au conseil scolaire catholique qui a tenu une grande réception pour l'occasion.



La Fédération de la jeunesse canadienne-française inc.
est à la recherche d'un(e):

Directeur(trice) général(e)

La Fédération de la jeunesse canadienne-française est un organisme national composé d'associations jeunesse provinciales et territoriale. La Fédération, en plus de mener une action politique sur la scène nationale, oeuvre dans quatre domaines: l'éducation, l'économie, les loisirs et les communications.

Fonctions
Sous l'autorité de la présidence du conseil d'administration la personne choisie est responsable:
- de la gestion humaine, financière et de la gestion du personnel;
- de la préparation des documents nécessaires aux réunions (procès-verbaux, ordre du jour, etc.)
- d'assurer la mise en oeuvre du plan d'action et de la programmation;
- des relations avec les fonctionnaires travaillant dans différents ministères cibles;
- de la planification et de la coordination de différents projets.

De plus, la personne retenue sera un des deux porte-parole de la Fédération et devra à l'occasion aller offrir différentes sessions de formation en région.
En plus des fonctions déjà mentionnées, la personne à la direction générale est appelé à oeuvrer dans trois domaines bien spécifiques: l'animation, la gestion et le démarchage.

Qualifications
La personne occupant ce poste devra:
- posséder un diplôme universitaire en administration, sciences politiques ou dans une discipline connexe ou encore posséder l'expérience pertinente;
- avoir une excellente connaissance du milieu francophone et acadien et des réalités de la jeunesse;
- avoir une expérience en gestion administrative et en gestion de ressources humaines;
- être habile à travailler avec des jeunes, des bénévoles et en animation;
- avoir une bonne capacité de rédaction, d'analyse et de synthèse;
- être bilingue;
- connaître le système fédéral et son fonctionnement;
- avoir de l'expérience dans la diversification de financement et les activités de financement.

De plus, la personne devra être dynamique et posséder les qualités essentielles pour assumer le leadership nécessaire à la direction d'une fédération qui a 20 ans d'existence.

Rémunération et conditions de travail
Selon l'échelle salariale présentement en vigueur à la Fédération. De plus, la FJCF offre d'excellents avantages sociaux à son personnel. Le bureau est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 17h. La personne choisie devra également être disponible pour travailler en soirée et lors des fins de semaine (en moyenne 10 fins de semaine par année).

Lieu de travail
Le bureau est situé à Ottawa (Ontario). Il faut également noter qu'il y est interdit d'y fumer.

Le présent concours
Toute personne intéressée devra faire parvenir sa candidature en n'oubliant pas d'inscrire sur l'enveloppe: CONCOURS: DIRECTION GÉNÉRALE
avant le 4 novembre 1994, (cachet de poste faisant foi) à:

Madame Chantal Bérard, présidente
Fédération de la jeunesse canadienne-française inc.
325, rue Dalhousie, pièce 440 • Ottawa (Ontario) • K1N 7G2

Tous recevront un accusé de réception. Les entrevues auront lieu à Ottawa le 28 novembre 1994. Pour plus de renseignements, les personnes intéressées peuvent communiquer avec Madame Chantal Bérard au (204) 237-9666.

AGENT(E) DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

L'Association fransaskoise de Zenon Park est à la recherche d'un agente afin de promouvoir le développement de sa communauté francophone. Si ce poste vous intéresse, appelez au 767-2203, ou expédiez votre curriculum vitae avant le 28 octobre à: L'AFZP Inc., C.P. 68, Zenon Park (Saskatchewan) S0E 1W0.

Le Conseil scolaire régional
du Centre-Nord est à la recherche

d'un-e directeur-trice de la promotion et du recrutement

Le-la candidat-e retenu-e devra:

1. connaître, comprendre et pouvoir expliquer le bien-fondé de l'école francophone;
2. connaître et comprendre le système d'éducation albertain;
3. entrer en contact avec la communauté francophone de la région;
4. présenter avec objectivité et enthousiasme les avantages que présente l'école francophone pour tout élève qui en a le droit sous l'article 23 de la Charte des droits et libertés;
5. maintenir un programme de relations publiques qui assurera aux écoles francophones une visibilité optimale;
6. démontrer la capacité de communiquer en français lors de présentations publiques et privées et il-elle devra posséder une connaissance fonctionnelle de l'anglais.

Le-la directeur-trice de la promotion et du recrutement répond au Directeur général.

Les candidat(e)s intéressé(e)s devront soumettre une demande d'emploi sous forme de lettre et fournir un curriculum vitae **avant le 24 octobre à 16h00 à:**

M. Gérard Bissonnette
Directeur général
Conseil scolaire régional du Centre-Nord
8815D-92e Rue
Edmonton (Alberta) T6C 3P9
Téléphone: 468-6440 • Télécopieur: 440-1631

Offre d'emploi
L'ACFA de Fort McMurray
est à la recherche d'une

secrétaire administrative

à temps partiel pour vingt (20) heures par semaine.

Qualifications requises
- bonne connaissance du français écrit et de l'anglais;
- connaissances en traitement de texte;
- connaissances en comptabilité.

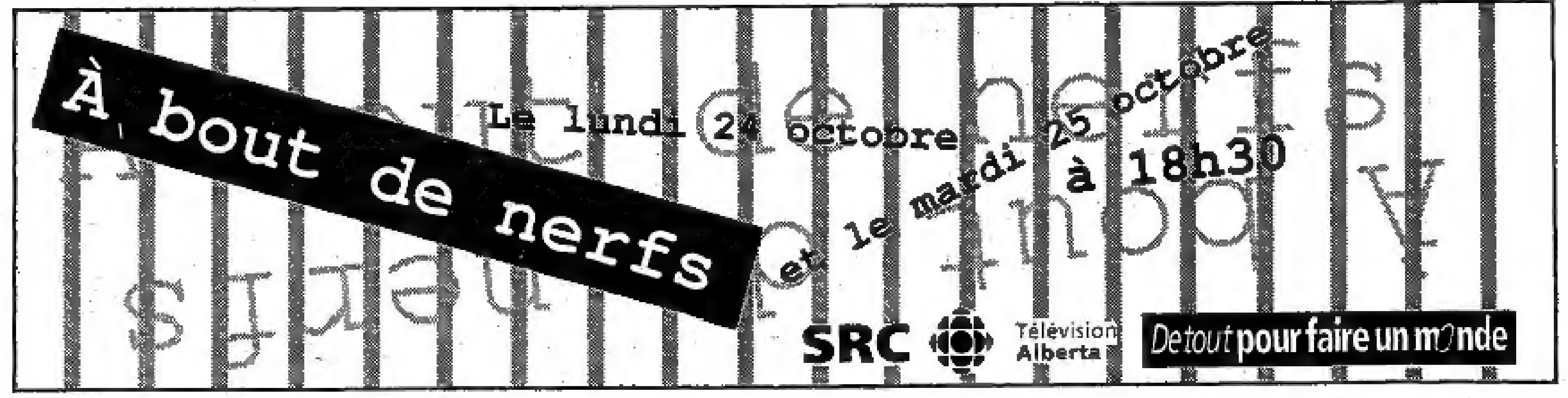
Tâches
- faire la comptabilité de l'Association;
- faire le suivi au niveau de la correspondance;
- mise à jour de la liste de membres.

Salaire
À négocier selon les compétences et l'expérience

Faites parvenir votre curriculum vitae à:

ACFA de Fort McMurray
a/s Jean-Luc Simard
L103-a 9707 Franklin Avenue
Fort McMurray (Alberta)
T9H 2K1
Téléphone: 791-7700





LE FRANCO • 465-6581

À la douce mémoire de Antoinette Baril



Le 13 octobre 1994, en présence de son mari Josaphat Baril, Antoinette rendait sa belle âme à Dieu pour recevoir sa récompense éternelle, à l'âge de 84 ans.

Née le 16 juin 1910 de Catherine Trudeau et Fred Chatel, à Turner Falls, Massachusetts, É.-U., Antoinette, après le décès de sa mère, fut adoptée à l'âge de trois ans par sa tante Cora Trudeau et son oncle Honoré Boulanger, de Montréal. Cette famille déménagea en Alberta alors qu'Antoinette était encore en bas âge; d'abord quelques années à Grouard, puis enfin d'une manière permanente à Edmonton alors qu'Antoinette n'avait que 7 ans. Ils s'installèrent dans la paroisse Immaculée-Conception dont Antoinette faisait partie depuis 77 ans, lors de son décès.

Elle était mariée à Josaphat Baril depuis le 16 juin 1937, soit depuis plus de 57 ans. Elle laisse dans le deuil, en plus de son mari, deux fils et six filles, tel que soit, en ordre de leur naissance: Claire, mariée à Jean-Claude Nadon (Ottawa); Laurette (Toronto); Jean-Claude Baril, marié à Gloria Hirtinger et leurs deux enfants Pierre et Jean (Ottawa); Louise, mariée à Gérard Michaud, et leurs cinq enfants, Suzanne (Derek Thille), Henri, Nicole, Carole (Shane McCarron) et Natalie (Terrace, B.C.); Raymond, marié à Eileen Stuart, et leurs trois enfants, Renée, Allan et Michael (Edmonton); Yvette, mariée à Raymond Baril (fils de Jacques), et leurs quatre enfants, Marc, Michelle, Colette et Monique (Toronto); Simone (Edmonton); Cécile, mariée à Len Klimek et leur enfant Léanne (Edmonton); une bru, Elizabeth Bohning, et ses trois enfants, Mathew, Colin et Jonathan (Edmonton); une soeur, Doris Beaulieu de Pine Brooks, New Jersey, É.-U. Son fils aîné Henri (qui était marié à Elizabeth) l'avait précédé au paradis en septembre 1980.

Visite à la dépouille mortelle d'Antoinette eut lieu le 16 octobre, de 3h à 4h, en l'église de l'Immaculée-Conception. La célébration de la messe de la Résurrection, sous la présidence de l'abbé Dozois, eut lieu à 7h30 au même endroit.

Munie des derniers sacrements de l'Église, administrés par le révérend père Bugeaud, o.m.i., curé de St-Joachim, quelques jours avant son décès, cette épouse fidèle et mère toute dévouée envers sa chère famille s'éteignait calmement après plusieurs mois de souffrances supportés avec résignation.

Son mari, Josaphat, et tous ses enfants et petits-enfants désirent remercier toutes les personnes qui leur ont montré leur sympathie et leur amour envers la défunte, soit par leur présence aux cérémonies religieuses, leurs prières et toute leur aide, quelle qu'elle soit. Un merci tout spécial s'adresse au personnel de l'hôpital de la Miséricorde qui a si généreusement et chrétiennement contribué au bien-être de la malade durant plusieurs semaines d'hospitalisation.

Requiem aeternam dona ei Domine et lux perpetua luceat ei

Antoinette Baril - Panégyrique

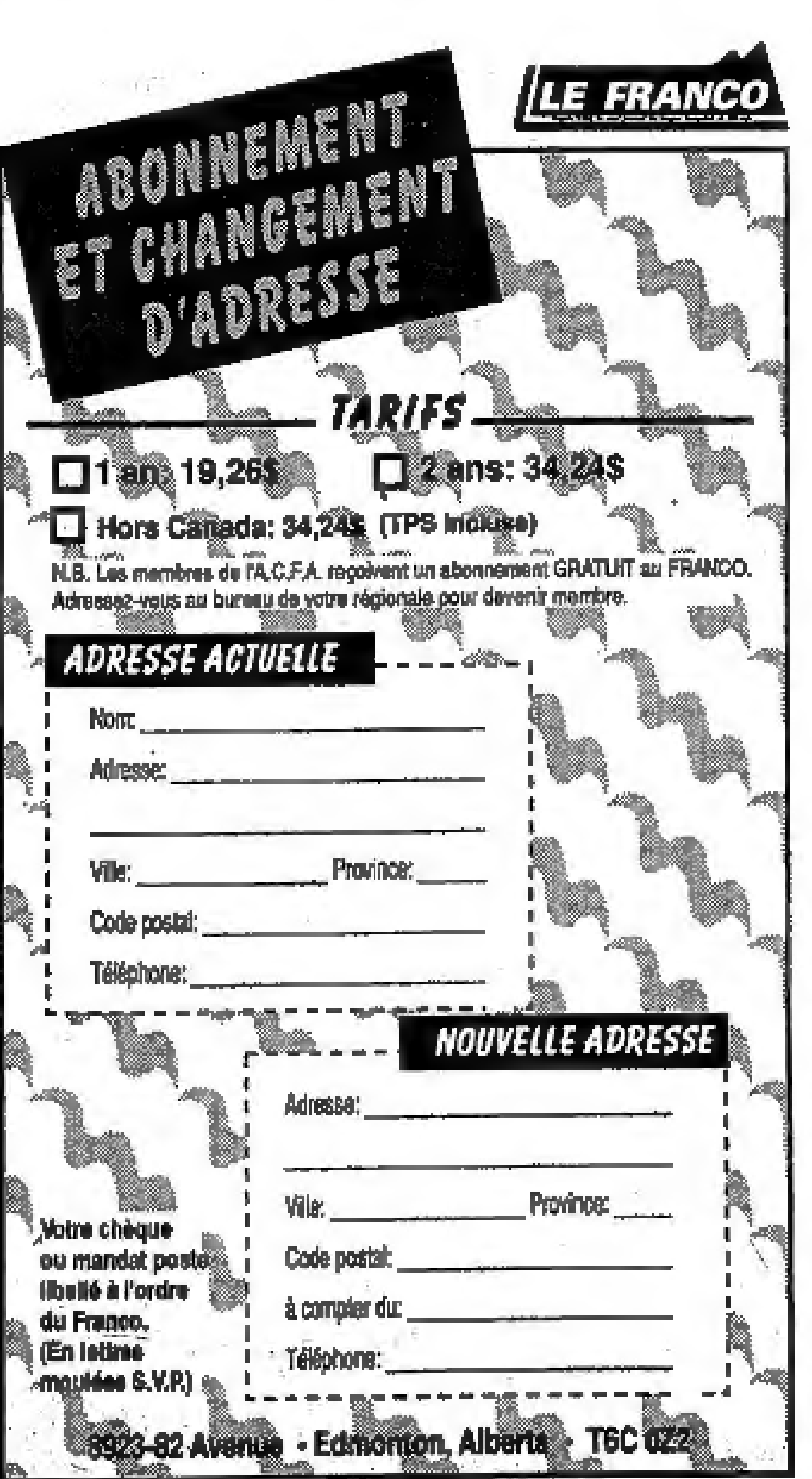
Dieu Notre Père,
nous sommes venus dire «adieu» à notre amie, Antoinette.
Oui, nous sommes venus lui dire:
«Tu es désormais à Dieu, toute à Dieu.»
Tu avais confié Antoinette à ses parents,
Cordélia et Alfred Chatel, et à ses parents adoptifs,
Cora et Honoré Boulanger,
pour qu'ils l'aident à grandir,
pour qu'ils la tournent vers toi.
À chaque fois qu'elle a aimé,
elle s'est approchée de toi, notre Dieu!
Tu avais ensuite confié Antoinette à Josaphat Baril,
celui avec qui elle a fait alliance.
À chaque fois qu'ils se sont manifesté leur amour,
ils se sont liés à Toi, notre Dieu.
Tu avais confié à Antoinette neuf beaux enfants
pour les protéger, les consoler, les guider.
À chaque fois qu'elle cuisinait, qu'elle tricotait,
qu'elle pourvoyait à leurs besoins,
c'est Toi-même qu'elle servait, notre Dieu.
Tu lui avais confié ta création pour qu'elle l'entretienne,
la développe, l'embellisse, l'aménage.
À chaque fois qu'elle a travaillé
de ses mains et de son intelligence,
elle a associé son oeuvre à Toi, notre Dieu.
Tu lui avais confié des frères, des soeurs,
pour qu'en se sentant solidaire d'eux,
elle bâtisse un monde juste et bon.
À chaque fois qu'elle a tendu ou saisi une main,
c'est ta main qu'elle saisissait,
ta main à Toi, notre Dieu.
Père, laisse-nous mettre sur nos lèvres
ces dernières paroles et ton Fils sur la croix:
«Père, entre tes mains, je remets mon esprit!»
Oui, Père, entre tes mains nous remettons notre amie, Antoinette,
entre tes mains à Toi, notre Dieu.

Panégyrique prononcé par soeur Hemma Martin, à l'issue de la cérémonie religieuse.

Saint-Paul ou Fort McMurray?

suite de la page 4

la fête l'année suivante. De son côté, Jean-Luc Simard n'a pas voulu se prononcer sur cette question. Le grand rassemblement annuel des francophones a déjà eu lieu aux parcs provinciaux du lac Miquelon et de Cold Lake, ainsi qu'à Peace River, Legal et Plamondon. Il se tiendra cette année dans la région d'Edmonton.


LE FRANCO

ABONNEMENT ET CHANGEMENT D'ADRESSE

TARIFS

☐ 1 an: 19,26$ ☐ 2 ans: 34,24$

☐ Hors Canada: 34,24$ (TPS incluse)

N.B. Les membres de l'A.C.F.A. reçoivent un abonnement GRATUIT au FRANCO. Adressez-vous au bureau de votre régionale pour devenir membre.

ADRESSE ACTUELLE

Nom: ____________

Adresse: ____________

____

Ville: ________ Province: ______

Code postal: ____________

Téléphone: ____________

NOUVELLE ADRESSE

Adresse: ____________

____

Ville: ________ Province: ______

Code postal: ____________

à compter du: ____________

Téléphone: ____________

Votre chèque ou mandat poste libellé à l'ordre du Franco. (En lettres moulées S.V.P.)

8923-82 Avenue - Edmonton, Alberta - T6C 0Z2

LE FRANCO
465-6581

Gardienne d'enfants francophone avec expérience disponible du lundi au vendredi (pour enfants 1 ans et plus). Demeure sur rue de la Faculté. Appelez Maryse: 465-3567. (28-10)

Coop d'habitation «Le quartier du collège» reçoit les applications pour la location d'apartements dans l'avenir. SVP contactez Rose-Marie Trembley: 469-1116. (2-12)

Appartements à louer

Où: Manoir St-Thomas
Pour qui: âgé de 60 ans ou plus
Grandeur: 1 chambre à coucher
Commodités:
- près de l'église Saint-Thomas
- près du centre commercial Bonnie Doon
- bon service d'autobus

Pour plus d'information, composez le 466-7886

Offrir des cadeaux est facile avec l'UNICEF.

unicef

UNICEF Canada
443 Mount Pleasant Rd.
Toronto, Ontario M4S 2L8
Téléphone: (416) 482-4444

Paroisses francophones

Messes du dimanche

EDMONTON

Immaculée-Conception
10830 - 96e Rue
Dimanche: 10h30

Saint-Albert
Chapelle Connelly McKinley
9, Muir Drive
Dimanche: 10h

Sainte-Anne
9810 - 165 Rue
Dimanche: 10h30

Saint-Thomas d'Aquin
8410 - 89 Rue
Samedi: 16h30
Dimanche: 9h30 et 11h

Saint-Joachim
9928 - 110e Rue
Samedi: 17h
Dimanche: 10h30
Lundi au vendredi: 17h

Base Militaire d'Edmonton
à la chapelle de Lancaster Park
Samedi: 19h

CALGARY

Sainte-Famille
1719 - 5e Rue S.O.
Samedi: 17h
Dimanche: 10h30

Connelly McKinley Ltd.
Salon Funéraire



10011 - 114e Rue
Edmonton, Alberta
422-2222

9, Muir Drive
St-Albert
458-2222

256, rue Fir
Sherwood Park
464-2226

PETITES ANNONCES

Dans le but de vous offrir un meilleur service Le Franco vous offre une chronique de petites annonces.

Tarifs: 7 $ pour 20 mots ou moins pour 1 semaine; 12 $ pour 20 mots ou moins pour 2 semaines. Plus de 20 mots: 10¢ de plus par mot. Annonces encadrées: ajoutez 3,50 $ pour l'encadrement. **Vous devez calculer 7% de TPS.**

Toutes les petites annonces doivent nous parvenir accompagnées du paiement: chèque ou mandat-poste à notre bureau avant le lundi midi. Aucune annonce ne sera acceptée par téléphone. Toute annulation peut être faite par téléphone en composant le 465-6591 avant le lundi à midi. Nous n'acceptons pas les frais d'appel. Faites votre chèque ou mandat-poste à l'ordre de:

Le Franco, 8923 - 82 Avenue, Edmonton (Alberta), T6C 0Z2

Cartes d'affaires



Résidentiel et commercial



Tout pour répondre à vos besoins!

Christian - *489-5365*
Robert - *441-5267*

DR R.D. BREAULT
• DENTISTE •

Strathcona Medical Dental Bldg.
Pièce 302, 8225 - 105e Rue
Edmonton, Alberta T6E 4H2 **Tél.: 439-3797**

CADRIN DENTURE CLINIC
Bernard Cadrin

Édifice G.B. 9562 - 82e Avenue
Edmonton, Alberta T6C 0Z8
Entrée ouest, plancher principal

Bur.: 439-6189 Rés.: 465-3533

DR COLETTE M. BOILEAU
DENTISTE

350, West Grove Professional Bldg.
10230 - 142e Rue
Edmonton, Alberta T5N 3Y6 **Tél.: 455-2389**

Dr J. Georges Sabourin
B.A., M.D., F.R.C.S. (C)
Obstétricien *Gynécologue*
303 Hys Centre - 11010 - 101e Rue
Edmonton, Alberta T5H 4B8
Tél.: 421-4728



DÉRY PIANO SERVICE
J.A. Déry R.P.T.
accordeur de pianos, réparations et entretien
Tél.: (403) 454-5733
11309, 125e Rue, Edmonton (Alberta)

Dr Léonard Nobert
Dentiste

54 rue St. Micheal, St-Albert, Alberta T8N 1C9
Téléphone: 459-8216

McCuaig DESROCHERS
avocats et notaires

Au service de la francophonie albertaine

500, Banque de Montréal
10199, 101e Rue
Edmonton (Alberta) T5J 3Y4 **tél.: 426-4660**

Terminus, tout le monde descend!

PASCALE BRENIEL

EDMONTON — Deux protagonistes, une quarantaine de personnages qui se croisent dans un terminus d'autobus, avec en toile de fond, la crise économique. C'est, grosso modo, ce que propose *La déprime*, cette comédie qui ouvre la saison de L'UniThéâtre, les 28, 29 et 30 octobre, au Chinook Theatre d'Edmonton.

«C'est un portrait burlesque de toute les petites misères du monde, commente le metteur en scène, François Pageau. Le tout est "concentré" dans un terminus d'autobus, parce que c'est là qu'on voit le vrai monde. «La pièce a été montée au début des années 80, quand la crise frappait durement le Québec. Les gens avaient besoin de rire.» *La déprime* a été écrite par quatre comédiens, dont Rémi Girard et Denis Bouchard.

M. Pageau considère qu'il s'agit d'une pièce idéale pour faire du théâtre communautaire en raison de son grand nombre de personnages. «Ça permet de donner la chance à beaucoup de monde de faire du théâtre», observe-t-il. En tout, le metteur en scène a recruté 20 comédiens auxquels s'ajoutent une dizaine de personnes aux décors, aux costumes, aux accessoires et au son.

Le processus de distribution des rôles est particulièrement délicat. «Ceux qui participent aux lectures s'attendent à avoir un rôle... et tout le monde s'attend à avoir le meilleur rôle, évidemment.» Suivent des pressions, plus ou moins subtiles, en coulisses. Mais c'est au metteur en scène que revient la décision finale.

Le travail avec des comédiens bénévoles demande du doigté. Tous de sont pas aussi doués. «Je ne m'attends pas à ce que tous atteignent un niveau professionnel, explique-t-il. Je veux aider les gens à donner le meilleur d'eux-mêmes. Je vais donc pousser un peu plus ceux qui en ont le plus besoin, entre autres, pour qu'il n'y ait pas un écart trop grand entre les comédiens. Voir ceux qui sont plus expérimentés peut être inspirant et avoir un effet d'entraînement sur le travail de chacun.»



Photo: Michel Bouchard

François Pageau règle les mouvements de 20 comédiens dans *La déprime*.

Le Théâtre à la carte monte *Ubu roi*

MICHEL BOUCHARD

EDMONTON — La troupe des étudiants de la Faculté Saint-Jean, le Théâtre à la carte, présentera la pièce *Ubu roi* d'Alfred Jarry, à l'occasion du centenaire de sa création. Les représentations auront lieu du 28 au 31 octobre à l'auditorium de la Faculté Saint-Jean.

Alfred Jarry a créé avec ses amis de classe au lycée (école secondaire en France) le personnage d'Ubu qui apparaît dans plusieurs de ses pièces. Nommé successivement Heb, Eb et Ébé, Ubu a été modelé sur un professeur dénommé Hébert qui représentait pour ces élèves «tout le grotesque qui fut au monde». Ce personnage est grotesque, lâche, imbécile, méchant et bardé de titres magnifiques et dérisoires.

Nicole Mallet, professeure émérite de français qui joue le rôle de la mère Ubu, estime que la pièce a un petit côté adolescent avec son humour grossier presque scatologique. Ubu profère des jurons scandaleux ou incongrus. «C'est un grosse farce, mais une grosse farce symbolique», lance la professeure. Nicole Mallet considère que c'est en quelque sorte la mère Ubu qui pousse le père Ubu. Ils forment, selon elle, un «couple de bouffons».

Jarry a bonifié la pièce pendant plusieurs années avant de la jouer pour la première fois. La professeur explique que cette pièce a contribué au renouvellement du théâtre au tournant de ce siècle. «C'est un jalon très important dans l'évolution de la dramaturgie moderne, lance-t-elle. Il était en avance sur son temps.»

La pièce, selon elle, a connu un succès fou. «Jarry est un peu le précurseur de l'absurde, explique la professeure. Le langage a fait scandale à l'époque.» La dramaturgie de Jarry se caractérise surtout par le refus du réalisme et de la psychologie. À l'origine, la pièce a été écrite pour être jouée par des marionnettes.